

— Délégation Territoriale des Hauts-de-Seine

Département Etablissements de santé

— Affaire suivie par : Christèle LEFEUVRE
— Courriel : christele.lefeuvre@ars.sante.fr

— Téléphone : 01 40 97 96 15
— Télécopie : 01 41 37 62 84

— Réf :
— PJ :

—
—

Nanterre, le 21 septembre 2011

Compte rendu de la conférence de territoire des Hauts-de-Seine du vendredi 20 mai 2011 – amphithéâtre du centre de gérontologie les Abondances à Boulogne-Billancourt

La liste des membres présents figure en annexe.

1. Approbation du compte rendu de la séance précédente

Le compte rendu de la séance du 25 mars 2011 est approuvé.

2. Présentation et restitution des travaux des groupes de travail de la conférence de territoire

2.1 Groupe de travail « parcours de santé »

Le groupe s'est réuni le 28 avril.

Rappel des caractéristiques du département :

- un bon profil socio-économique
- marqué par une très forte disparité
- un taux d'addiction plus élevé

Propositions sur l'offre de soins primaire – le lien entre l'ambulatoire et l'hospitalier

- *Proposition n°1 : Renforcer les consultations des spécialités médicales pour lesquelles l'offre reste insuffisante et l'accès aux soins en secteur 1 difficile (l'ophtalmologie, la dermatologie, l'endocrinologie, la diabétologie, l'urologie et la neurologie).*
- *Proposition n°2 : Améliorer l'accès (offre et coût) aux soins dentaires, sans discrimination (notamment pour les patients atteints du VIH).*

- *Proposition n°3 : Renforcer l'accès à l'information par la mise en œuvre d'une plateforme commune capable de mettre en relation de manière optimale l'offre et la demande, le ville et l'hôpital.*

Propositions sur l'hospitalisation et l'offre de soin d'aval – le SSR

- *Proposition n°1 : Pallier le manque de structures de SSR voire de SLD notamment pour les patients de moins de 65 ans.*
- *Proposition n°2 : Renforcer l'offre de structures SSR post-sevrage.*
- *Proposition n°3 : Renforcer la prévention de l'obésité.*
- *Proposition n°4 : Renforcer l'offre hospitalière et ambulatoire spécialisée en diabétologie.*
- *Proposition n°5 : Renforcer l'offre en chirurgie pédiatrique pour la petite traumatologie, activité investie par le secteur privé sur le territoire ou par certains hôpitaux hors du département.*

Discussion et débat avec la salle sur :

- la manière dont la conférence peut demander la déclinaison des grands plans de santé publique,
- l'appui des centres de santé dans l'offre de soins en spécialistes,
- la collaboration entre les établissements publics et privés,
- l'existence du ROR encore mal connu par les médecins de ville,
- les informations disponibles sur le site Ameli.fr qui liste l'ensemble des professionnels ainsi que leurs tarifs (une V2 sera disponible dès le mois de juin qui ajoutera des indicateurs qualité),
- les difficultés d'accueil des patients atteints de dépendances précoces (personnes de moins de 65 ans atteints d'Alzheimer ou de maladie apparentée),
- la prise en charge des addictions au travers des CSPA du département,
- le travail à réaliser en lien avec les PMI et l'éducation nationale pour la prévention de l'obésité,
- la construction du parcours de santé entre les acteurs de la psychiatrie et du médico-social,
- les difficultés d'accès aux établissements hors département et la nécessité de maintenir une offre de proximité et non pas centralisée,
- la place des urgences dans le parcours de santé,
- l'articulation entre la santé et l'aménagement du territoire et la santé,
- le lien à créer entre la ville et l'hôpital et la proposition de généraliser la présence de référents « médecin de ville » en milieu hospitalier,

2.2 Groupe de travail « médico-social »

Le groupe s'est réuni le 28 avril et le 11 mai.

Le PSRS montre qu'il y a une méconnaissance du champ du handicap, qui ne permet pas de traiter l'ensemble de la prise en charge spécifique par les établissements de santé et médico-sociaux.

Propositions générales :

- *Améliorer l'accès aux soins : accès aux locaux, aux soins, aux droits fondamentaux notamment la prise en charge de la douleur, accueil aux urgences.*

- *Améliorer la qualité et la sécurité des soins : référentiels incluant le médico-social, développement de l'éducation thérapeutique...*
- *Améliorer l'efficacité et l'articulation sanitaire - médico-social - social dans une logique de parcours : favoriser l'articulation entre les secteurs, valoriser les professionnels.*
- *Ne pas oublier les maladies chroniques, même si l'accès aux soins est globalement bon.*
- *Le handicap psychique est ignoré dans le PSRS. On constate trois ans de retard dans le diagnostic précoce et dix ans pour les troubles bi-polaires. La prévention est très importante.*
- *Le poly-handicap est oublié du PSRS. Il y a une défaillance de l'offre.*

Discussion et débat avec la salle sur :

- l'appui des MDPH pour le handicap psychique et le travail à effectuer avec l'éducation nationale pour les jeunes scolarisés en ULIS,
- la nécessité de rapatrier les secteurs psychiatriques sur le département,
- la nécessité de rappeler aux employeurs leur obligation d'emploi de 6 % de salariés handicapés,
- la nécessité de développer des CMPP, SSIAD,
- la priorité du diagnostic précoce et de la prise en charge qui en suit,
- l'absence de prise en compte du handicap sensoriel, générateur de grand isolement social des personnes qui en sont touchées,
- l'accessibilité aux transports en commun,
- la prise en compte par les établissements de santé lors de leur regroupement de l'accessibilité en transports en commun,
- l'existence de l'observatoire du handicap mais dont les données ne sont pas exhaustives,
- la coordination entre l'ARS et le conseil général.

2.3 Groupe de travail « prévention »

Le groupe n'a pas pu se réunir.

3. Modalités de travail à venir et calendrier

Le bureau se réunira pour élaborer le document synthétisant les propositions. Ce document sera diffusé aux membres de la conférence et transmis à l'ARS pour le 25 mai.

Le calendrier du PRS est modifié et il sera publié fin 2012 ; le nouveau calendrier sera communiqué dès sa validation.

La méthode de travail concernant les contrats locaux de santé sera présentée en septembre. La conférence devra donner son avis sur ces contrats.

La conférence pourrait organiser des débats publics.

La prochaine réunion est fixée au 7 octobre à 13h30 au centre de gérontologie les Abondances. La réunion prévue en septembre est annulée.

Annexe

Liste des membres présents

Membres titulaires :

M. Aït Si Ali, M. Boué, Mme Boulangé, Mme Brullé, M. Clery-Melin, M. Decam, M. Defontaine, M. El Ghozi, Mme Fourcade, M. Foussat, Mme Genoud-Ternay, M. Girard, Mme Gohin, M. Hege, M. Hontebeyrie, M. Landais, M. Leclercq, M. Marandas, Mme Marie-Scemama, M. Mbanza, M. Moreau, M. Paganelli, M. Radet, Mme Serfaty, Mme Trzesicki, Mme Van de Vyvère.

Membres suppléants :

Mme Abalain, M. Balivet, M. Belin, M. Bellon, M. Bouffartigue, Mme Briffault, Mme Briquet, Mme Carrat, M. Catala, Mme de Vienne, Mme Ducatez, Mme Harpey, M. Magnaval, Mme Mansour, Mme Simon, Mme Trierweiler, M. Xerri.

Liste des personnes invitées

Mme Canti, M. Loeb, M. Vitte.